

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
KI TAVO
SAMEDI 5 SEPT. 2015
21 ELLOUL 5775
AVOT 3 & 4

48^e année

46

EDITORIAL par Haïm Chnéor NISENBAUM

Quand le temps change

Le mois d'Elloul a déjà largement déroulé ses jours devant nous. Il nous a ouvert ce chemin prodigieux qui mène aux grands rendez-vous d'automne, les fêtes de Tichri. Cela a été abondamment dit : le mois d'Elloul est celui de la préparation, de la réflexion sur soi-même, ses actes de l'année presque achevée, celui du retour profond et sincère à D.ieu. Autant d'entreprises nobles et indispensables que l'on pourrait entamer avec toute la solennité qu'elles semblent requérir mais sans cette vie et cette chaleur sans lesquelles elles perdent, avec leur allant, beaucoup de leur portée. C'est que servir D.ieu n'est pas qu'un réel effort spirituel. C'est aussi une œuvre qu'il faut vivre de toutes les fibres de son âme. Pour cette raison, l'inspiration que seul peut donner l'enthousiasme dans l'action est essentielle. Cela signifie que nous vivons un mois où l'exigence est double : examen de conscience et joie absolue.

L'homme se voit donc convié à éprouver conjointement deux émotions que le monde dans lequel nous vivons présente souvent comme contradictoires. De fait, sauf à s'illusionner gravement, qui peut s'affirmer sans réserve heureux de ses accomplissements passés ?

Cette semaine, nous rencontrons le 18 Elloul ou, comme l'hébreu l'exprime si bien, «Haï Elloul» – «'Haï» pour «18» mais qui signifie aussi «vivant». La date est connue : le 18 Elloul est le jour de la naissance de Baal Chem Tov, fondateur du 'hassidisme, et de Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi, fondateur du 'hassidisme 'Habad, auteur du Tanya. L'idée est claire : c'est là un jour de vie ou, mieux encore, un jour vivant. Plus précisément, il est ce jour qui «donne de la vie dans le service divin du mois.»

Et cette vie-là, parce que nous nous en imprégnons, devient le moteur de nos actes. C'est ainsi que, dans le processus du retour à D.ieu, l'enthousiasme renaît. Tout à coup, la solennité n'est plus synonyme d'austérité ; elle devient tourbillon d'élévation. Il ne s'agit pas ici d'une forme d'oubli complaisant. Mais, à présent, l'espoir change de camp. Nous savons que nous possédons les armes de la victoire dans le grand combat spirituel qu'il nous revient de livrer. Nous savons qu'en ce seuil de nouvelle année, le temps presse et que nous sommes les acteurs du bonheur de tous. Cela sonne comme une ambition démesurée ? C'est le rôle donné à chacun, à nous de l'assumer pleinement. Pour une année bonne et douce.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Ki Tavo

Pénétrer de plus en plus profondément

Apprécier la bonté de D.ieu

L'un des principes fondamentaux du Judaïsme est *akéret hatov*, l'appréciation et la reconnaissance pour le bien dont D.ieu nous gratifie constamment. Et comme dans le cas de l'appréciation de notre prochain, il ne s'agit pas seulement de mettre l'accent sur la dimension matérielle de la bonté divine mais également sur l'amour et le soin que D.ieu accorde à chacun.

C'est dans cette veine que nous pouvons apprécier le déroulement de notre Paracha. *Ki Tavo* commence par la description de la mitsva des *bikourim*, les premiers fruits que les Juifs apportaient au Beth Hamikdash, puis elle évoque immédiatement une alliance concernant la Torah tout entière (*Devarim* 26 :16...).

Quel lien unit-il ces sujets différents ?

La mitsva des *bikourim* fut instituée pour nous permettre d'exprimer notre gratitude pour tous les bienfaits que D.ieu nous accorde et pour Lui montrer que nous apprécions «qu'Il nous octroie toutes les bénédictions de ce monde» (*Devarim* 11 :12).

Et cette reconnaissance ne s'exprime pas simplement par des mots de remerciement mais également par des actes. Chacun choisissait les prémices de ses fruits et faisait un voyage tout exprès, qui le conduisait à Jérusalem, pour les offrir en gage de reconnaissance à D.ieu. Cela allait plus loin encore, ces premiers fruits étaient ainsi consacrés, indiquant qu'un lien durable avec la sainteté de D.ieu avait été établi.

C'est ici que réside la relation avec toute la Torah. Car au sens large, chaque aspect de la vie d'une personne peut devenir des *bikourim* comme expression de remerciement pour la bonté de D.ieu. A chaque instant, nous nous tenons devant D.ieu et pouvons démontrer que toute notre existence est liée à Lui.

Plus qu'une Terre géographique

En guise de préparation à la mitsva des *bikourim*, la Torah nous enjoint :

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat KI TAVO

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 20h 09 • Sortie 21h 14

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	20.16	Marseille	19.51	Nice	19.44
Grenoble	19.51	Montpellier	19.57	Rouen	20.15
Lille	20.09	Nancy	19.54	Strasbourg	19.47
Lyon	19.55	Nantes	20.23	Toulouse	20.07

à partir du dimanche 30 août 2015

Heure limite du Chema : 10h 27 Pose des Téléphones : 5h 58



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

Ki tavo el haérets, «quand tu entreras sur la terre que D.ieu... te donne en héritage». La faculté d'apporter des *bikourim* dépend de l'entrée en Erets Israël, la terre dont il est dit: «les yeux de D.ieu sont sur elle, depuis le début de l'année jusqu'à la fin de l'année». Quand une personne entre en Erets Israël et permet à Erets Israël d'entrer en elle, sa sensibilité s'en trouve aiguisée au point qu'elle peut accomplir le service spirituel des *bikourim* et, de fait, voir ce mode de service caractériser son approche de la Torah et des mitsvot en tant qu'entité.

Une entrée totale

On peut comprendre plus profondément les concepts que nous venons d'évoquer en considérant les implications halachiques («légal») du mot *tavo*, «entrer». Nos Sages expliquent que ce mot implique de pénétrer entièrement, sans qu'aucune partie du corps ne reste à l'extérieur. Cela va également nous permettre de comprendre une différence d'opinion entre nos Sages, concernant le moment précis où les Juifs devaient apporter les *bikourim*.

Le *Sifré*, dans son exégèse du verset : «quand tu entreras dans la terre» statue que les Juifs devaient apporter immédiatement les fruits. Dès qu'un individu recevait sa propre portion de la Terre en héritage, il avait l'obligation d'en apporter les premiers fruits.

Mais le Talmud (*Kidouchin* 37b) établit, quant à lui, que l'obligation d'apporter les prémices ne survint qu'après la fin des quatorze années durant lesquelles les Juifs conquièrent Erets Israël et la divisèrent entre les douze tribus.

La différence entre ces deux approches s'interroge sur l'importance de «l'entrée» requise. Le *Sifré* maintient que dès que chacun reçut sa part d'Erets Israël, son entrée fut complète et il devait donc apporter son offrande. Les Sages du Talmud, par contre, maintiennent que tant que le Peuple tout entier n'eut pas pris possession d'Erets Israël, l'entrée de personne n'était complète. Ce n'est qu'après que chaque membre du Peuple eut établi son foyer que tous les individus purent considérer qu'ils étaient pleinement entrés en Erets Israël.

Deux niveaux de remerciements

L'on peut proposer, en guise d'explication, que ces deux opinions reflètent deux phases dans l'expression de notre reconnaissance à l'égard de D.ieu.

On peut observer un parallèle dans le service quotidien de la prière. Dès que nous nous réveillons, nous commençons la journée en prononçant le *modé ani*, le remerciement adressé à D.ieu pour nous avoir rendu notre âme de la «petite mort» qu'est le sommeil. Cette expression de gratitude est naturelle et spontanée, émanant de l'essence-même de notre âme. Néanmoins, elle est peu développée car elle n'a pas encore été cultivée par la pensée.

Dans nos prières, nous culminons avec la bénédiction de la *Amidah* : *modim*. Nous offrons alors une expression de gratitude plus complète. Les sentiments intuitifs de l'âme sont embellis par notre prière, notre méditation consciente sur les multiples bénédictions dont nous jouissons.

De la même façon, en ce qui concerne l'obligation d'apporter les *bikourim*, entrer en Israël signifie aller de plus en plus profondément dans les dimensions spirituelles de la Terre jusqu'à pouvoir apprécier la bienveillance immanente de D.ieu. Cela ne peut se faire immédiatement mais requiert un engagement à long terme pour grandir et se développer.

Anticiper l'entrée en Israël

Moché donna aux Juifs la promesse de *ki tavo*, qu'ils entreraient en Erets Israël, alors qu'ils étaient toujours dans le désert. Ces mots servent de titre à une portion entière de la Torah car la promesse d'entrer en Israël suffit pour nous inspirer à nous engager à observer les mitsvot mentionnées dans cette Paracha. Les mêmes idées s'appliquent aujourd'hui. Car nous a été donnée la promesse que bientôt «nous entrerons dans la terre que D.ieu... te donne en héritage», conduits par Machia'h. Prendre conscience de cette promesse devrait susciter un solide engagement à surmonter les derniers écueils de l'exil. Et cela nous conduira à l'époque où nous apporterons à nouveau les fruits comme offrandes à D.ieu dans le Beth Hamikdash, en guise de remerciement pour Sa bienveillance.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 30 août - 15 Elloul

Mitsva positive n° 225 : Il s'agit du commandement selon lequel nous devons obliger un meurtrier involontaire à quitter sa ville et à aller habiter dans une ville de refuge.

Mitsva négative n° 295 : Il est interdit d'accepter une rançon offerte pour l'auteur d'un homicide involontaire dans le but de le dispenser de l'exil (dans une ville de refuge). Au contraire, il doit subir l'exil dans tous les cas.

Mitsva négative n° 292 : Il est interdit d'exécuter un criminel, même au moment où il a déjà accompli sous nos yeux une transgression passible de la peine de mort, avant de l'avoir fait passer en jugement. Au contraire, il doit faire l'objet d'un procès et des témoins seront entendus par le tribunal. Il faut nous contenter de faire notre déposition et laisser au tribunal le soin de juger quelle sanction il y a lieu de prononcer contre lui.

• Lundi 31 août - 16 Elloul

Mitsva positive n° 247 : Il s'agit du commandement qui nous enjoint de nous porter au secours d'une personne menacée par un agresseur, même au prix de la vie de ce dernier. En d'autres termes, nous devons tuer l'agresseur s'il nous est impossible de sauver la personne menacée sans cela.

Mitsva négative n° 293 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir le moindre égard pour la vie d'un agresseur.

Mitsva négative n° 297 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous abstenir de sauver la vie d'un Juif, lorsque nous le voyons en danger de mort et d'anéantissement, s'il est en notre pouvoir de le sauver.

Mitsva positive n° 182 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de réserver six villes de refuge qui seront prêtes à accueillir tout homme ayant commis un homicide involontaire. Il faut aussi préparer l'accès à ces villes, en le maintenant en bon état et l'on n'y laissera pas d'obstacles empêchant le fugitif d'échapper à ses poursuivants.

• Mardi 1^{er} septembre - 17 Elloul

Mitsva positive n° 181 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de briser la nuque d'une génisse si nous trouvons un mort dans un champ, dont on ne connaît pas le meurtrier.

Mitsva négative n° 309 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de semer et labourer le bas-fond sauvage où on a brisé la nuque de la génisse.

Mitsva négative n° 298 : Il nous est interdit de laisser les sources de danger ou des obstacles dans le domaine public et privé, pour éviter qu'ils ne soient la cause d'accidents mortels pour des hommes.

Mitsva positive n° 184 : Il s'agit du commandement nous incombant d'éloigner toute embûche, tout danger qui pourrait menacer la sécurité de tous les endroits où nous demeurons, c'est-à-dire que nous devons construire une barrière autour des toits, puits, fossés et endroits similaires pour que personne n'y ou n'en tombe.

• Mercredi 2 septembre - 18 Elloul

Mitsva négative n° 299 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'induire son prochain en erreur par un conseil

Mitsva positive n° 202 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de décharger une bête qui succombe sous son fardeau, dans le champ.

Mitsva positive n° 203 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'aider un homme à relever une charge sur sa bête ou sur lui-même s'il est seul, après qu'elle ait été déchargée par nos soins ou par quelqu'un d'autre.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

Comme chaque année, le **Beth Loubavitch** est à votre disposition pour procéder gracieusement aux **SONNERIES DU CHOFFAR de Roch Hachana** auprès des personnes âgées, malades, hospitalisées ou autres... N'attendez pas la dernière minute, contactez-nous au **01 45 26 87 60** pour nous communiquer vos coordonnées

LAMYCONFORT
LAMYLITERIE
 FABRICANT-GROSSESTE OUVRE SES PORTES AUX PARTICULIERS
Jusqu'à 50% moins cher
 Sur produits équivalents grillés
 Matelas- Somniers
 Banquettes- Clic-clac
 Lits gigognes- Lits électriques
 Système d'assemblage exclusif
 Ouvert du Dim. au Vend.
 Fermé le Samedi matin
01.47.00.73.55
 3, rue du Commandant Lamy -75011 Paris
 Métro: Voltaire ou Bastille
 LE SPECIALITE DES LITS CACHER ET SANS CHAATNETZ

La *Sidra de la Semaine* est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris
 Directeur de la publication: Y. Benhamou
 Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris
 Tiré à 35.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 20.000 ex ISSN 1762 - 5440

RECIT DE LA SEMAINE

Une lettre à lire après...

Le regretté Natane Yelin-Mor était un remarquable journaliste, doté d'une plume absolument extraordinaire. Il s'en servait pour combattre tout ce qui concernait le judaïsme et ne se gênait pas pour l'exprimer dans un journal d'extrême-gauche en Israël.

Le second jour de Roch Hachana 1977, il arriva chez son collègue Rav Gershon Jacobson à New York. Celui-ci l'invita à assister à un *Farbrenghen*, réunion 'hassidique où le Rabbi se lavait les mains, mangeait du pain, déversait des paroles de Torah inspirantes puis, après le *Birkat Hamazone* (bénédictions après le repas) distribuait du vin de sa coupe aux nombreux participants.

Ils se rendirent donc tous deux au 770 Eastern Parkway, dans la synagogue pleine à craquer. D'une façon ou d'une autre, Rav Jacobson parvint à se frayer un chemin dans la foule et s'approcha du Rabbi à qui il présenta son hôte :
- Voici Natane Yelin-Mor.

Le Rabbi leva les deux mains et, avec un grand sourire, l'accueillit chaleureusement :

- Monsieur Natane Yelin-Mor ! Quel honneur pour moi de vous voir dans ma synagogue pour une visite ! Quand je reçois le journal, chaque mercredi soir, je lis votre tribune en premier ! Vous êtes un écrivain remarquable et je souhaite vous bénir pour que vous continuiez à écrire et utiliser vos dons et vos sentiments encore durant de longues années !

L'homme faillit s'évanouir ! Stupéfait de l'accueil du Rabbi, il balbutia :

- Le Rabbi lit mes articles ? Je ne comprends pas ! Le Rabbi est-il d'accord avec ce que j'écris ?

Une fois de plus, le Rabbi répondit avec un grand sourire:
- Si je ne devais lire que ce avec quoi je suis d'accord, je ne lirais que très peu dans ma vie ! Je lis beaucoup – et même vos articles !

- Je ne comprends pas, réagit le journaliste. Si vous n'êtes pas d'accord avec moi, pourquoi dites-vous que je suis un écrivain remarquable ?

- Le bon Dieu vous a accordé un don d'écriture absolument extraordinaire et vous devez bien l'utiliser !

Le journaliste n'y comprenait plus rien. Il quitta le Rabbi en disant Chalom. Et, alors qu'il se tournait pour partir, le Rabbi le rappela :

- Je me pose une question à votre sujet : qu'en est-il de votre vie personnelle en ce qui concerne la Torah et les Mitsvot ? Le judaïsme ?

- Un juif réfléchit, répondit Yelin-Mor citant une sorte de périphrase yiddish.

- Si vous aviez dix-sept ans, répliqua le Rabbi, ce serait une bonne chose que de réfléchir. Mais vous avez déjà dépassé l'âge de soixante-dix ans, il est temps d'arrêter de réfléchir et plutôt d'agir ! Jusqu'à quand allez-vous retarder la prise de conscience qu'il faut agir ?

- Je suis comme le Juif dans l'histoire de Rabbi Lévi Its'hak de Berditchev, suggéra le journaliste en esquivant la réponse.

Sans attendre un seul instant, le Rabbi le reprit :

- Non, je ne suis pas d'accord avec vous ! L'histoire avec le Rabbi de Berditchev nous apprend ce que lui a dit d'un autre Juif. Mais vous, vous le dites sur vous-même ! Le journaliste était hébété. Il balbutia quelque chose puis partit.

Il arriva chez lui bouleversé et expliqua ce qu'il avait voulu sous-entendre au Rabbi : Rabbi Lévi Its'hak était arrivé un soir de Yom Kippour à la synagogue et avait rencontré un juif qui fumait ; il lui avait gentiment demandé :

- Cher Juif ! Peut-être ne te souviens-tu pas qu'aujourd'hui, c'est Yom Kippour ?

- Mais si, bien sûr ! rétorqua l'homme d'un ton moqueur.

- Peut-être ne sais-tu pas qu'il est interdit de fumer à Yom Kippour ? continua le saint Rabbi.

- Je sais qu'aujourd'hui, c'est Yom Kippour et je sais qu'il est interdit de fumer. Et malgré cela, je fume ! persista l'homme, très content de sa répartie.

Rabbi Lévi Its'hak leva les yeux au ciel et s'écria :

- Maître du monde ! Regarde quels précieux Juifs Tu as ! Même un Juif qui fume Yom Kippour ne ment pas !

Et Yelin-Mor continua :

- C'était cela que je voulais faire comprendre au Rabbi : que je ne mens pas ! Et, bien sûr, le Rabbi m'avait parfaitement compris !

L'histoire ne se termine pas là. En 1981, Yelin-Mor téléphona à Rav Gershon et l'informa qu'il se trouvait à l'hôpital à Manhattan. Il souffrait de «la» maladie et lui demandait de bien vouloir lui rendre visite. Quand il arriva le lendemain, le journaliste expliqua que les médecins ne pouvaient plus rien faire pour lui et ne lui donnaient que quelques mois à vivre. Il souhaitait donc prendre congé de son collègue et ami. Puis il lui tendit une enveloppe :

- Je vous en prie : vous ouvrirez cette enveloppe après ma mort.

Ils s'embrassèrent avec émotion, en pleurant tous les deux.

A peu près deux mois plus tard, Yelin-Mor quitta ce monde. Rav Gershon ouvrit l'enveloppe. Sur une feuille se trouvait un article pour le journal. Sur un autre papier, Natane Yelin-Mor remerciait encore une fois Rav Gershon pour son amitié et pour lui avoir donné l'occasion de rencontrer le Rabbi. Il demandait à Rav Gershon de faire imprimer ce mot à côté de son article posthume, ce qu'il fit.

Le titre était : «Une lettre depuis le *Guéhinam* (l'enfer) : Maintenant, je ne suis plus de ce monde. Je me trouve dans les sept niveaux du *Guéhinam* ». (Il décrivait ensuite de façon dramatique un feu qui se mêlerait à de la glace, un feu rouge puis un feu blanc, jaune, vert, noir...) Et soudain je vois en face de moi une lumière qui contrebalance tous ces niveaux de l'enfer, qui brise toutes les murailles, qui descend jusqu'au plus profond de l'abîme où se trouve mon âme ; cette lumière brise la muraille de fer de

ma personnalité qui me séparait de mon Père au Ciel. Cette lumière saisit et emporte la profondeur de mon âme juive et tente de l'empêcher de sombrer définitivement. Je pense que, grâce à cette lumière, je parviendrai à sortir de ces profondeurs. Vous me demanderez qu'est-ce que cette lumière ? C'est la lumière de l'âme du dirigeant juif, saint, Rabbi Mena'hem Mendel Schneerson. Et là, je veux vous raconter une histoire...

Il racontait alors tout ce qui lui était arrivé ce Roch Hachana et ajoutait : «Si j'ai un mérite dans ma vie, c'est cette rencontre que j'ai eue avec le chef du peu-

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam

(Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Mitsva négative n° 270: Il nous est interdit d'abandonner celui qui, en chemin, succombe sous son fardeau. Au contraire, nous devons l'aider en le déchargeant de son fardeau jusqu'à ce qu'il puisse le réinstaller et nous devons soulever avec lui sa charge jusque sur son dos ou sur celui de sa bête.

• Jeudi 3 septembre - 19 Elloul

• Vendredi 4 septembre - 20 Elloul

Mitsva positive n° 245: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de l'achat et de la vente: c'est-à-dire de quelle manière se pratiquent une acquisition et une vente entre les vendeurs et les acheteurs.

• Samedi 5 septembre - 21 Elloul

Mitsva négative n° 250: Il nous est interdit de léser notre prochain lors d'une transaction commerciale, qu'il s'agisse d'un achat ou d'une vente.



32-36 rue de Stalingrad
PORTE DE PANTIN
Le Pré S. Gervais

NOUVEAU !!
Service porte à porte
(sur un rayon de 5 km)
Nous venons chercher votre véhicule
et vous le rapportons après contrôle

Feivel Basange :
Tél : 01 41 83 19 23
Port : 06 21 65 58 71

Service avec Ahavat Israël

ple juif qui avait une telle foi, non seulement en Dieu mais aussi en l'homme ! Il avait même foi en moi, il avait foi dans ma judaïté, il avait confiance que je pouvais retourner à Dieu. Grâce à sa confiance en moi, bien que moi je n'ai pas eu confiance en moi, j'ai confiance que cette lumière me fera sortir de la boue vers une lumière éternelle de Dieu. J'ai été stupéfait de rencontrer un Juif qui savait parfaitement qui j'étais, qui connaissait mes opinions mais qui, avec une candeur presque enfantine, s'interrogeait sincèrement à mon propos : «Qu'en est-il de la Torah et des Mitsvot ?»

Rav Nechemia Wilhelm – Bangkok –
Michpa'ha 'Hassidit N° 1611
Traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

La Techouva par choix

Maïmonide enseigne : «La Torah a promis que finalement le peuple juif fera Techouva à la fin de son exil et il sera immédiatement libéré.» (Michné Torah, Hil'hot Techouva 7:5).

A la lecture de cet enseignement, il apparaît que le peuple juif fera Techouva de sa propre initiative, sans que Dieu l'y ait contraint. Ainsi ce sera vraiment sa Techouva qui amènera la Délivrance.

(D'après *Likoutei Si'hot*, vol. XXVII, p. 215) **H.N.**

LE COIN DE LA HALA'HA

Qu'est-ce que les Seli'hot ?

Les Seli'hot sont des prières de supplications qui rappellent les besoins de l'homme mais aussi sa petitesse et ses faiblesses. En récitant les Seli'hot, le Juif procède à une introspection approfondie qui lui permet d'aborder la nouvelle année avec la crainte, l'humilité mais aussi l'assurance et la joie requises.

Dans les communautés ashkénazes et hassidiques, on commence à réciter les Seli'hot à partir du samedi soir précédant (d'au moins quatre jours) la fête de Roch Hachana : cette année samedi soir 5 septembre 2015 vers 1h 30. Puis on dit les Seli'hot, à partir du lundi 7 septembre, avant la prière du matin. On aura au préalable récité les «bénédictions du matin» ainsi que les bénédictions de la Torah.

On ne commence les Seli'hot qu'en présence de dix hommes adultes (plus de treize ans) afin de pouvoir prononcer le Kaddich.

Si possible, on reste debout pendant les Seli'hot, au moins lorsqu'on prononce les «Treize Attributs de Miséricorde» et le «Vidouy» (confession des fautes). Celui qui ne prie pas avec un Minyane (dix hommes) ne prononce ni les «Treize Attributs» ni les prières en araméen.

L'officiant s'enveloppe d'un «Talit» (châle de prière). S'il fait encore nuit, il ne prononcera pas la bénédiction : il serait alors préférable qu'il emprunte un Talit à un ami ou à la synagogue.

L'endeuillé (durant les sept premiers jours) ne sort pas de chez lui et ne peut donc aller à la synagogue pour les Seli'hot, excepté la veille de Roch Hachana (dimanche 13 septembre) où les Seli'hot sont plus longues. F.L.

NIGOUNIT®

ECOLE DE MUSIQUE

3 sections :

enfants, jeunes, adultes

Permet de jouer rapidement d'un instrument

Une méthode pour s'épanouir Gagner de l'aisance et de la confiance en soi

A LA PORTÉE DE TOUS

Renseignements et inscriptions :

33 (6) 63 78 77 38

www.nigounit.com

TALMUD TORAH LOUBAVITCH

Liste des centres Paris - Ile de France

PARIS 7^e M. MERGUI Yossi 06 22 03 33 07	11 rue Henri Murger M. GABAY Daniel 06 13 99 62 21	92 - ASNIERES BOIS COLOMBES Mme GERSHOVITZ 06 87 69 92 91	94 - ARCUEIL M. GOLDBERG Lévi 06 58 04 67 06
PARIS 8^e M. TOUBOUL Chmouel 06 46 22 35 62	PARIS 20^e 93, rue des Orteaux M. ATLAN David 06 62 62 17 82	92 - LEVALLOIS M. AZOULAY Mendy 06 28 30 57 83	94 - BONNEUIL M. ALTABE Yossi 06 65 73 41 30
PARIS 10^e M. HALIMI Chalom 02 04 47 23 75	82 rue des Couronnes Mme BELHASSEN 06 61 20 81 67	92 - MONTROUGE M. MIMOUN David 07 61 14 74 23	94 - BRY SUR MARNE M. ASSERAF Israël 06 20 69 24 72
PARIS 13^e M. ASSOULINE Elie 06 21 72 67 74	• 60 - CHANTILLY M. SAMAMA Haïm 06 45 48 64 33	92 - SURESNES M. OUAKI Menahem 06 26 68 42 58	94 - CHOISY le ROI M. BENSOUSSAN Serge 06 09 20 50 46
PARIS 14^e M. SUDRY Menahem 06 27 81 98 92	• PARIS 15^e 62 rue Sébastien Mercier M. DJIAN Yossef 06 63 55 15 55	93 - LES LILAS Mme SARFATI Malka 06 61 50 35 47	94 - CRETEIL Mme CHAOUAT Ilana 07 70 88 82 13
2 rue d'Arsonval Mme MARCIANO 06 15 49 56 76	• 77 - PONTAULT COMBAULT Mme AMAR Tzal'ha 01 60 29 50 17	93 - MONTREUIL Mme CHELLY Rahel 06 10 57 20 01	94 - FONTENAY/BOIS M. DANAN Daniel 06 50 01 96 50
PARIS 18^e Mme TOUBOUL 06 69 37 90 83	• 78 - MAISONS LAFFITTE M. SARFATI Lévi 06 64 38 03 96	93 - MONTREUIL Mme CHELLY Rahel 06 10 57 20 01	94 - S. MAUR Mme DROOKMAN 06 06 19 61 41 94
PARIS 19^e 41 rue Petit M. BITTAN Eliahou 06 66 00 53 41	• 78 - LA CELLE ST CLOUD M. ALLOUCHE Mendy 07 86 26 96 61	93 - NEUILLY PLAISANCE M. KAUFFMANN Réphaël 06 59 11 24 81	94 - VILLENEUVE S. GEORGES M. LUBECKI Schneour 06 13 83 31 05
25, rue Riquet M. LALOUIM Chimon 06 95 91 22 23	• 91 - LONGJumeau M. CELNIK 06 49 52 79 42	93 - ROMAINVILLE M. BALOUKA Mendy 06 13 32 54 49	• 95 - S. BRICE M. AMRAM Chalom 06 61 99 59 74
	91 - PALAISEAU M. ZERBIB Yaacov 06 17 55 29 53	94 - ALFORTVILLE M. CHOUKROUN Ménaché 06 16 50 50 17	<i>Possibilité d'inscription toute l'année</i>

N°1 DU FINANCEMENT PROFESSIONNEL BOX ET LED

SUR TOUTE LA FRANCE



AGENCE
FRANÇAISE
DES
ENERGIES
NOUVELLES

REJOIGNEZ-NOUS !

RECRUTE

REGIES & COMMERCIAUX

VOS DOSSIERS BOX NE PASSENT PAS EN FINANCEMENT, AFDEN A VOTRE SOLUTION !

Commerciaux débutants : AFDEN vous forme !
Commerciaux indépendants : AFDEN vous fournit des RDV
(5 RDV / jour)

PLUSIEURS PARTENAIRES FINANCIERS

Contact : 01.45.17.00.32 ou contact@groupe-afden.fr demander M. Akili

717

GARAGE
DIRECT AUTO

Carrosserie
Peinture
Mécanique

Franchise offerte
(voir conditions au garage)
14 véhicules de courtoisie
- Demander Shmouel -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

KESHERFORMATION

LE LIEN POUR VOTRE AVENIR

Un diplôme, un métier,
un emploi !

DEVENEZ ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE

UNE FORMATION RECHERCHÉE

KESHER FORMATION
LE SPECIALISTE DE
LA PETITE ENFANCE

Toutes nos formations sur
www.kesher-formation.com

01.77.37.38.00

GRUPE CHNE-OR

EPICERIE FINE (K)

Chez Bereb's

By Dana Saraph

Venez découvrir les
meilleures sélections de
VINS et **BOUTARGUES**
Grand choix de
CORBEILLES personnalisées
pour tous vos événements
= Possibilité de livraison =

10 Bd Eugène Decros

93260 Les Lilas

Tél : 01 74 61 57 37

06 35 25 41 21

facebook.com/mikabereb

Avec Jad Voyages

On peut tout rater
sauf ses vacances !

Spécialisé sur
Israël et les USA

89 Avenue Secrétan
75019 Paris

Contactez-nous

01 40 03 07 08

www.jadvoyages.com

ESHELGLATT

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

Glatt Cacher Laméhadrine



55 rue Petit

75019 Paris

01 42 45 36 47



ESHEL
Gourmet

Traiteur - Plateaux repas
Plats de Chabbat

55 rue Petit - 75019 Paris

01 42 45 36 47

premier
immobilier

06 64 16 10 85 | 06 63 05 82 40

C'EST LE MOMENT
DE VENDRE !

• APPARTEMENTS
• BUREAUX
• COMMERCES

ESTIMATION
GRATUITE
SOUS 48H

92, rue Lafayette - 75009 Paris | Mail: contact@premierimmo.com | www.premierimmo.com

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.